



MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-CŒUR

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal, à l'endroit ordinaire des séances du conseil, situé au 88, rue Principale Nord, le jeudi 15 décembre 2022, à 17 h 00, pour l'adoption des règlements suivants :

- a) Adoption du règlement 610 modifiant le règlement 417 décrétant l'entretien des chemins pendant l'hiver pour la circulation des véhicules automobiles ;
- b) Adoption du règlement 611 pourvoyant à l'imposition des tarifs de compensation pour les services municipaux d'aqueduc et d'égout ;
- c) Adoption du règlement 612 traitant particulièrement des tarifs de compensation pour le service de collecte et de transport des déchets solides et des matières recyclables ainsi que leur disposition ou leur conditionnement s'il s'agit des matières recyclables (des matières résiduelles) et fixant les tarifs pour le service de gestion des matières résiduelles ;
- d) Adoption du règlement 613 décrétant les taux d'imposition des taxes foncières générales, spéciales ainsi que le taux des tarifs, licences, et certificats pour l'année 2023 ;

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les règlements 610, 611, 612 et 613.

Cet avis est donné conformément à l'article 956 du « CODE MUNICIPAL DU QUÉBEC ».

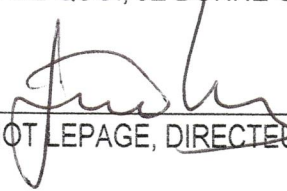
DONNÉ À SACRÉ-CŒUR, CE 7^e JOUR DE DÉCEMBRE 2022.


JEANNOT LEPAGE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Jeannot Lepage, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sacré-Cœur, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, soit à l'Édifice municipal de Sacré-Cœur, au 88, rue Principale Nord et au bureau de poste de Sacré-Cœur, au 62, rue Principale Nord, le 7^e jour de décembre 2022 entre 8 h 30 et 16 h 30.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 7^E JOUR DE DÉCEMBRE 2022.


JEANNOT LEPAGE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER